



Changement radiateurs à la charge du propriétaire?

Par **cabinf**, le **29/06/2011 à 18:40**

Bonjour,
Je suis associé au sein d'une sci qui loue un local professionnel à des paramédicaux. Ceux ci, au prétexte que les radiateurs installés (et en parfait état de marche) leur coutent trop cher sur leur facture EDF, me demandent si je peux prendre à mes frais le changement de ces radiateurs pour faire diminuer leur facture d'électricité.
Est ce réellement au propriétaire que ces frais incombent ou puis je refuser leur demande?
Merci pour vos réponses.
LD

Par **cocotte1003**, le **29/06/2011 à 20:35**

Bonjour, c'est au propriétaire de décider du mode de chauffage. Si vos locataires en veulent un autre, il vous demande si vous etes d'accord pour le changement et le font à leurs frais, cordialement